

AVIS**ENGAGEMENT d'un OUVRIER QUALIFIE (éch.D1)**
CONTRACTUEL PTP A TEMPS PLEIN (m/f).

Le Collège communal de la Ville de NEUFCHATEAU procédera prochainement au recrutement et à la constitution d'une réserve de recrutement d'un ouvrier qualifié (m/f) (échelle D1) contractuel PTP à temps plein à durée déterminée.

Profil de fonction :**Finalités - Missions principales**

L'ouvrier sera notamment chargé de l'entretien et de la propreté publique. Il sera affecté à la mise en œuvre d'actions en matière de propreté publique dans la commune telles que :

- Des actions de nettoyage,
- Sensibilisation des citoyens à la lutte contre les incivilités lors de la constatation de ce type de faits (jet de cigarettes, papiers, canettes,...), d'événements publics ou dans les lieux fort fréquentés,
- Participation à différentes actions opérationnelles telles que le soutien de l'agent constatateur, inventaire et vérification de l'état des poubelles publiques, localisation des points noirs et dépôts clandestins.

Compétences principales**Savoir-être :**

- faire preuve d'organisation, d'efficacité, d'initiative, d'autonomie et de flexibilité
- capacité à communiquer avec clarté et efficacité
- capacité à réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain et imprévu par exemple
- capacité d'adaptation
- avoir le sens des responsabilités

Savoir-faire :

- capacité à maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de sa fonction
- respecter les instructions
- capacité à appliquer et respecter rigoureusement les injonctions du supérieur hiérarchique
- respecter la déontologie
- respecter les règles de sécurité avec attention
- être rigoureux et ponctuel

Conditions générales et particulières :

- être belge ou être ressortissant ou non d'un pays de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être âgé(e) de 18 ans au moins ;

- être porteur :
 - soit du diplôme au moins égal à celui qui est délivré à la fin des études E.T.S.I. ou après avoir suivi les cours C.T.S.I
 - soit d'attestation(s) de formation(s) délivrée(s) par la Communauté Française de Belgique, Enseignement de Promotion Sociale (ces attestations sont assimilées au diplôme requis pour le recrutement au niveau D1 d'ouvrier qualifié (CTSI/ETSI) pour autant que la formation acquise soit en rapport direct avec l'emploi à exercer.
L'assimilation au certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (anciennement CTSI) aura lieu conformément au décret du 16/04/1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, en particulier ses articles 30, 37 et 38).
 - remplir obligatoirement les conditions PTP ;
 - être obligatoirement en possession du permis de conduire catégorie B.
- Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.
- par dérogation aux statuts administratif et pécuniaire des agents communaux, être disposé à travailler le samedi et/ou le dimanche, dans le respect de la loi du 14/12/2000 fixant certains aspects de l'aménagement du temps de travail dans le secteur public ;
 - satisfaire aux lois sur la milice (pour les candidats masculins) ;
 - réussir un examen de recrutement ;
 - satisfaire à un examen médical d'embauche dans le mois de la date d'entrée en service (condition résolutoire).

Emploi.

Emploi à temps plein 38H/semaine.

Taux barémique de départ (taux annuel brut indexé mai 2017):

- échelle D1 : Min. 23.425,59 € - Max. 31.188,13 €

Examens.

Le programme de l'épreuve d'examen ainsi que les règles de cotation sont fixés comme suit:

- Une épreuve orale d'aptitude professionnelle consistant en la vérification des connaissances dans les domaines énoncés dans les missions principales et portant également sur certains aspects techniques de la fonction à exercer ainsi que sur la motivation du candidat pour l'emploi.

Cette épreuve est éliminatoire.

Les conditions de réussite sont établies comme suit :

- ✓ avoir obtenu 60% à l'épreuve orale.

Dates d'examen

- ✓ épreuve orale: le 23/06/2017 à partir de 09h00

Candidatures.

La lettre de motivation, COMPORTANT LA SIGNATURE MANUSCRITE, accompagnée des pièces ci-après:

- curriculum vitae
- extrait de casier judiciaire avec mention de nationalité modèle 1 (datant de moins de trois mois)
- copie du(des) diplôme(s) et/ou attestations requis
- copie de l'attestation **C63.3PTP** positive délivrée par le bureau du chômage de votre ressort
- copie du permis de conduire
- le cas échéant, copie du permis de travail

sera adressée UNIQUEMENT par lettre recommandée ou par remise en mains propres contre accusé de réception et devra parvenir pour le **mardi 6 juin 2017 avant 11h00 au plus tard** au Collège communal, Hôtel de Ville, Grand-Place, 1, 6840 NEUFCHATEAU. Une copie de l'acte de naissance, un certificat de milice (pour le candidat masculin) et un passeport PTP sera(ont) sollicité(s) auprès du candidat **retenu**.

Les candidatures non signées et/ou tardives et/ou incomplètes et/ou transmises par e-mail ne seront pas prises en considération.

Une réserve de recrutement d'une durée de deux ans est d'application, éventuellement prorogeable d'un an par décision motivée du conseil communal.

Neufchâteau, le 22/05/2017.

Le Directeur général,
(sé)J-Y. DUTHOIT

Le Bourgmestre,
(sé)D. FOURNY